

« Sur les grands hommes : une admiration méfiante » (d'après GUIZOT)

- Conjuguez aux temps demandés les verbes en gras, accordez le participe comme il convient.
- Accordez les p passés restés en rouge.
- Indiquez la bonne orthographe des mots soulignés.

Il y a, dans l'activité des grands hommes, deux parts ; on peut marquer deux époques dans leur carrière.

D'abord ils ont compris mieux que les autres le long courage des générations qui se succéder, p composé avant nous et la patiente énergie qu'il falloir, p composé pour améliorer le sort de l'humanité ; mieux que les autres, ils se rendre compte, p composé de ce qu'il manquait (ou : de ce qui manquait) à la société contemporaine pour qu'elle pouvoir subjonctif (temps ?) vivre et se développer régulièrement ; mieux que les autres, ils s'emparer passé composé de toutes les forces sociales et ils se donner passé composé pour tâche de les diriger vers ce but. On s'explique par là le pouvoir des grands hommes, l'autorité que leur sagacité leur valoir passé composé et la gloire qu'on voir passé composé s'attacher à leurs actions ; dès qu'ils ont paraître passé composé on les accepter et suivre passé composé tous se faire passé composé un devoir de concourir à leur bienfaisante activité.

Mais les grands hommes s'élancer passé composé hors des faits actuels ; ils se livrer p composé à des vues qui leur / leur étaient personnelles, ils se complaire passé composé à des combinaisons lointaines, ils former p composé des desseins / dessins que quelques uns (= plusieurs) juger p composé arbitraires. Pendant quelque / quelques temps, attendu les travaux qu'on leur voir plus que parfait accomplir, on les suivre p composé dans cette nouvelle carrière. Cependant les contemporains s'apercevoir p composé bientôt qu'on les avait entraîné où ils n'avaient nulle envie d'aller, qu'on les avait fait sortir de la réalité, qu'on les abuser plus que parfait et qu'on abuser plus que pft d'eux. Ils se inquiéter p comp d'abord, ensuite ils s'en lasser p composé ; ils ne plus suivre p composé les grands hommes qu'à contre cœur, puis ils se sont récrié, ils se sont plaint ; enfin, ils se sont séparé d'eux et se sont ri de leurs projets.

Ainsi les grands hommes sont resté seuls et ils sont tombé ; et toutes les belles choses qu'ils avaient conçu et voulu seuls, c'est à dire toute la partie purement personnelle et arbitraire de leurs œuvres, s'est évanoui avec le peu de gloire qu'ils avaient conservé

D'après F Guizot. (1787-1874)

- Texte idéal en période électorale - mais qui peut servir à toute occasion : le discernement ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !!!!
- François Guizot, bien qu'académicien, n'était pas un « écrivain » mais un homme politique (injustement) oublié aujourd'hui. Il eut le mérite d'avoir (dans les années 1830), avant Jules Ferry (en 1881,82,84) pensé à l'école obligatoire pour tous les enfants. Ses mesures sont restées vaines puisqu'il fallait rendre

l'enseignement obligatoire, certes mais laïc et surtout gratuit. Ce que put mettre en place Jules FERRY. Mais l'époque avait changé, la Troisième République voulait éduquer le peuple.

- Texte idéal aussi par le nombre et la diversité des **participes passés** !!!! mais texte difficile aussi par la construction des phrases et leur longueur

RÉVISION :

I. « LEUR » :

Pour écrire ce mot, il faut se soucier de sa nature et de son emploi.

1. Placé devant le VERBE : « leur » est **invariable**, c'est le pluriel de « lui », pronom personnel.

2. Placé devant le NOM : « leur » est **variable**, puisque adjectif possessif.

Il est pluriel de sa, son, ses : tout dépend du nombre d'objets possédés et de propriétaires.

EX : l'invité est reparti dans sa voiture.

1 propriétaire 1 objet → les invités sont reparti dans leur voiture (1 seule voiture) leurs voiture (s'ils en avaient chacun une)

LE SENS doit guider : on n'écrit pas « les enfants ont remis leur chaussure » (pas une chaussure par enfant) MAIS « les enfants ont remis leur manteau » (chacun le leur) leurs manteaux (plusieurs enfants → plusieurs manteaux).

3. Ne pas confondre avec la leur, le leur, les leurs = pronoms possessifs.

Ils prennent le genre et le nombre du nom qu'ils remplacent.

CORRIGÉ du texte de F GUIZOT. Dictée Internet du 26 avril

Il y a, dans l'activité des grands hommes, deux parts ; on peut marquer deux époques dans leur carrière.

D'abord ils ont compris mieux que les autres le long courage des générations qui se sont succédé (v pronominal pas de cod) avant nous et la patiente énergie qu'il a fallu (v impersonnel. Ppassé invariable) pour améliorer le sort de l'humanité ; mieux que les autres, ils se sont rendu compte (v pronominal pas de cod) de ce qu'il manquait (ou : de ce qui manquait) à la société contemporaine pour qu'elle pût [subj imparfait => pour qu'elle puisse, au présent) vivre et se développer régulièrement ; mieux que les autres, ils se sont emparés (verbe essentiellement pronominal => accord avec sujet) de toutes les forces sociales et ils se sont donné (locution se donner pour tâche, v pronominal, pas de cod) pour tâche de les diriger vers ce but. On s'explique par là le pouvoir des grands hommes, l'autorité que leur sagacité leur a valu (acc avec cod = que, mis pour autorité) et la gloire qu'on a vue (part passé suivi d'un infinitif, accord si le cod fait l'action de l'infinitif : la gloire s'attache => vue) s'attacher à leurs actions ; dès qu'ils ont paru (pas de cod), on les a acceptés et suivis (accord avec « les » cod avant), tous se sont fait (locution : se faire un devoir => fait= invariable) un devoir de concourir à leur bienfaisante activité.

Mais les grands hommes se sont élancés (v essentiellement pronominal, accord avec sujet) hors des faits actuels ; ils se sont livrés (v pronominal => c cod = se=ils) à des vues qui leur étaient personnelles, ils se sont complu (part passé invariable. cf liste) à des combinaisons lointaines, ils ont formé (pas de cod) des desseins que quelques uns (= plusieurs) ont jugés (cod avant) arbitraires. Pendant quelque temps (un certain temps), attendu (en début de phrase, ce part passé reste invariable) les travaux qu'on leur avait vu (invariable puisque les travaux ne font pas l'action d'accomplir) accomplir, on les a suivis (acc avec « les », cod avant) dans cette nouvelle carrière. Cependant les contemporains se sont aperçus (v pronominal => accord avec sujet) bientôt qu'on les avait entraînés (accord avec cod « les » où ils n'avaient nulle envie d'aller, qu'on les avait fait sortir de la réalité, qu'on les avait abusés (accord avec « les », cod placé avant) et qu'on avait abusé (pas de cod avant) d'eux. Ils se sont inquiétés d'abord, ensuite ils s'en sont lassés (v pronominal => accord avec sujet) ; ils n'ont alors plus suivi (pas de cod) les grands hommes qu'à contre cœur, puis ils se sont récriés, ils se sont plaints ; enfin, ils se sont séparés d'eux et se sont ri (se rire => ppassé invariable) de leurs projets.

Ainsi les grands hommes sont restés seuls et ils sont tombés ; et toutes les belles choses qu'ils avaient conçues et voulues seuls, c'est à dire toute la partie purement personnelle et arbitraire de leurs œuvres, s'est évanouie avec le peu de gloire qu'ils avaient conservé(e).

La vie de **François Guizot** couvre presque tout le XIX^e siècle et plusieurs régimes politiques.

Né sous l'Ancien Régime, en oct 1787, dans une famille protestante, il est mort au moment de l'installation de la Troisième République (sept 1874).

Cet intellectuel, doublé d'un homme d'action, a marqué son siècle par son action politique. Il a laissé une œuvre imprimée considérable et d'innombrables correspondances.

F Guizot est né à Nîmes le 4 oct 1787, un mois avant la proclamation de l'édit de tolérance à l'égard des protestants (*il faudrait remonter au sanglant XVI^e Siècle et les guerres de religion qui ont pris fin avec la proclamation de l'Édit de Nantes en 1598 qui garantissait la liberté de culte, Édit de Nantes révoqué par Louis XIV en 1685, sous l'influence de Madame de Maintenon. Beaucoup de protestants ont fui, d'autres furent poursuivis (les dragonnades de triste mémoire dans les Cévennes) les pasteurs furent bannis, la liberté du culte interdite. L'édit de tolérance dont il est ici question rétablissait « les droits » des protestants – moins larges que Henri IV les avaient rédigés.*)

Il est le fils d'un avocat et petit-fils d'un pasteur du désert (on les appelait ainsi depuis la Révocation de l'édit de Nantes). La famille Guizot accueille avec enthousiasme la Révolution de 1789, mais André Guizot, le père, est Girondin – ce qui lui vaut d'être exécuté sous la Terreur. La mère emmène ses deux fils, François et Jean-Jacques, à Genève jusqu'en 1805 : c'est une femme passionnée, autoritaire, religieuse qui a une profonde influence sur ses enfants, notamment sur François, travailleur acharné.

En 1805, François GUIZOT a 18 ans, il revient s'installer seul à Paris, avec peu de moyens, il poursuit ses études de droit et échappe un peu à l'emprise maternelle : il n'a cependant aucun goût pour le droit et ne reprendra pas la tradition familiale.

En 1812, il épouse Pauline de Meulan, aristocrate libérale de l'Ancien Régime, de quatorze ans son aînée. Cette femme, un esprit supérieur, vit de sa plume, c'est assez exceptionnel pour être signalé. Ensemble, ils fondent « Les Annales de l'éducation » (1811-1813) : ainsi naît une relation heureuse et une association intellectuelle qui dure jusqu'à la mort de Pauline. Ils eurent un fils, François, mort à 21 ans, en 1837.

Fin 1812, F Guizot est nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris.

AVEC LA Restauration, en 1814, commence sa carrière politique, il doit attendre d'avoir 40 ans pour être député (âge légal pour être élu) mais il est un conseiller actif dans un groupe libéral qui cherche une forme de gouvernement adaptée à la nouvelle société, grâce à une application libérale de la Charte

Protestant, attaché aux idées de la Révolution, il s'oppose cependant à la démocratie, synonyme pour lui d'anarchie ou de despotisme populaire. Il veut instaurer un gouvernement représentatif, fondé sur les capacités des personnes à agir selon la raison. Le suffrage serait censitaire. (nous y reviendrons dans une phrase restée célèbre à son propos).

Quand le parti ultraroyaliste revient au pouvoir, il prend la tête de l'opposition libérale et écrit beaucoup jusqu'à la **Révolution de 1830** qui met en place la **monarchie constitutionnelle** qui convient à Guizot. IL occupe plusieurs postes ministériels importants :

- **Ministre de l'Intérieur**

- **Ministre de l'Instruction publique** : par la loi de juin 1833, chaque commune doit se doter d'une école élémentaire et chaque commune doit entretenir un instituteur. Hélas, les députés ne votent pas la loi qui prévoyait la même mesure pour les filles. C'est pendant cette époque qu'il perd sa deuxième femme, Élixa, nièce de Pauline et donc plus jeune que lui, qui meurt en mettant au monde leur troisième enfant. C'est la mère de Guizot qui se charge de l'éducation des enfants.
- **Ministre des Affaires étrangères**, où il remplace Thiers. Il est ministre puis chef effectif du gouvernement jusqu'en 1848. Il mène une politique de paix, privilégie les rapports avec l'Angleterre et conclut avec son homologue britannique « la première Entente cordiale ». A l'intérieur, il est conservateur et s'oppose aux réformes. Les réformateurs lancent « la campagne des banquets » (à laquelle participe **Lamartine**, entre autres). Le mouvement de protestation échappe à ses dirigeants et le dernier Banquet se transforme en **Révolution, en février 1848**. Guizot doit s'enfuir en Angleterre.
- **A son retour**, il est battu aux élections de 1849 mais, s'il abandonne un rôle actif dans la politique, il reste un conseiller influent. Il doit vivre de sa plume, il n'a pas de fortune personnelle : il écrit, donc, « *Méditations* », « *Histoire d France racontée à mes petits-enfants* », grand succès de librairie de l'époque.
- **Influent à l'Académie**, dont il est membre, il est un orateur très écouté : lorsqu'il reçoit Lacordaire, succédant à Tocqueville, l'Impératrice Eugénie se déplaça pour l'entendre. Il occupe aussi un rôle actif au sein de l'Église réformée. C'est un homme qui lutte, avec les catholiques, contre la montée de l'athéisme.
- **Guizot s'éteint** le 12 septembre 1874, entouré de sa nombreuse famille, dans sa maison, en Normandie. Ses idées ont perduré pendant la III^e République.

Des anecdotes : on ne prête qu'aux riches Et on rapporte de Guizot celle-ci, en deux temps :

"Enrichissez-vous..."

Rares sont les hommes d'État qui restent dans l'histoire pour une formule rhétorique. Guizot fait partie de ceux-là. Et la formule qu'on lui prête, « Enrichissez-vous... », est devenue un enjeu de confrontations, voire de caricature.

Les historiens ne sont pas certains de l'origine exacte de cette sentence. Mais la plupart s'entendent pour confirmer que cette citation, retenue par l'opinion publique et les détracteurs politiques de Guizot, est tronquée.

Pour certains, c'est en 1840, peu après que Guizot soit devenu le chef effectif du gouvernement, qu'il prononça ces mots : [...]« *Éclairez-vous, enrichissez-vous, améliorez la condition morale et matérielle de notre France* »

Pour d'autres, Guizot aurait formulé la phrase ainsi : « *Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne et vous deviendrez électeurs* » (pour répliquer aux détracteurs qui lançaient que le droit de vote n'était réservé qu'aux personnes pouvant payer les 200 Francs de cens). Son dernier biographe, Gabriel de Broglie, n'a pu retrouver exactement la citation et la considère comme apocryphe.

Au cours de banquets électoraux, Guizot a beaucoup tourné autour de thèmes similaires, mais il n'a jamais eu cette expression synthétique qui sera, finalement, forgée contre lui par ses adversaires politiques. Cependant, elle correspond assez bien à son état d'esprit et illustre l'une des causes du naufrage de la Monarchie de juillet : le refus d'élargir le suffrage censitaire. Rien n'empêche de penser que les deux anecdotes sont vraies.

